

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Dialogue politique Gabon-UE : les deux parties réaffirment leur volonté de continuer à travailler ensemble

C'ÉTAIT lors de leurs récentes discussions jugées pertinentes. Une Commission paritaire de suivi qui se tiendra trimestriellement pour faire le point de l'évolution des différents sujets d'intérêt commun.

ONDOUBANTSIBAH
Libreville/Gabon

Le Dialogue politique entre le Gabon et l'Union européenne (UE) s'est poursuivi mardi dernier à Libreville. Les assises étaient coprésidées par le ministre

gabonais des Affaires étrangères, Michaël Moussa Adamo, qui conduisait la délégation gabonaise, et l'ambassadeur de l'UE, Rosario Bento Pais, à la tête de celle de l'UE. Plusieurs membres du gouvernement y ont pris part. Tout comme nombre d'ambassadeurs des pays européens.

Plusieurs points et autres sujets étaient à l'ordre du jour. Entre autres: outre les sujets politiques relatifs à la relation bilatérale, aux questions régionales et aux enjeux multilatéraux, les efforts du gouvernement gabonais en matière d'égalité de genres, les sujets concernant les droits de l'Homme, la justice et la gouvernance, la lutte contre la

corruption, etc. Les échanges ont aussi permis de passer en revue la situation économique et sociale dans notre pays, et de faire l'état des lieux de la coopération entre l'UE et le Gabon dans le cadre de la programmation pour la période 2021-2027...

On notera que, partenaires sur d'importants domaines prioritaires, les deux parties ont réaffirmé leur sincère volonté à continuer à travailler ensemble. Occasion pour Bruxelles de réitérer son engagement à accompagner Libreville dans ses efforts d'aller de l'avant sur différents chantiers prioritaires. Par ailleurs l'Union européenne a salué l'action ambitieuse de notre pays sur le climat et le



Photo: DR

La photo de famille au terme des assises.

rôle de leader, notamment en Afrique. La coopération de l'UE avec le Gabon fait de ce secteur une priorité, tant par le biais de la coopération bilatérale que par celui de la coopération régionale/continentale. Il faut rappeler que

l'Accord de Cotonou, matérialisé par le Dialogue politique, fixe le cadre des relations entre l'UE et les pays d'Afrique-Caraïbes-Pacifique. Ce Dialogue politique consiste en un échange de vues entre partenaires de rang égal.

Cour constitutionnelle: audition de la garde des Sceaux

J.K.M
Libreville/Gabon

La ministre de la Justice, garde des Sceaux, chargée des Droits de l'Homme et de l'Égalité des genres, Erlyne Antonela Ndembet-Damas, a été entendue mardi dernier dans la salle de délibérations Rose-Francine-Rogombe du palais de la Constitution, par les juges constitutionnels. Au centre de cette audition, l'examen de la loi 017/2022 portant ratification de l'ordonnance 11/PR/2021 du 6 septembre 2021 portant organisation, attribution et fonctionnement du Conseil supérieur de la magistrature (CSM). Un texte présentant un certain nombre d'innovations en ce qu'il institue notamment un secrétariat permanent du CSM, placé sous l'autorité d'un secrétaire permanent dont les attributions s'étendent, entre autres, de la préparation des travaux du CSM à la réception des recours exercés contre les magistrats en vue de leur soumission éventuelle en Conseil de discipline. Statuant en contrôle de conformité dudit texte par



Photo: Nnoubili Gaston

La ministre de la Justice, Erlyne Antonela Ndembet-Damas, lors de son audition devant les juges constitutionnels.

rapport à la Loi fondamentale sous la direction de la présidente de la Cour constitutionnelle, Marie-Madeleine Mborantsuo, les juges constitutionnels ont émis un certain nombre d'observations, en relevant quelques incohérences. Des observations à la suite desquelles la garde des Sceaux s'est attelée à situer la pertinence et le bien-fondé du texte. En indiquant qu'il permettrait d'éviter d'éventuels chevauchements de compétences entre la Chancellerie et le secrétariat permanent du CSM, notamment.

Mettre un point d'honneur à l'amélioration de la condition du soldat

F. M. MOMBO
Libreville/Gabon

EN visite de prise de contact auprès des Forces armées gabonaises (FAG), la nouvelle ministre de la Défense nationale, Félicité Ongouori Ngoubili, a invité, hier matin, le chef d'État-major général des Forces armées (CEMGFA), le général de division Jean-Martin Ossima Ndong, à mettre un point d'honneur à l'amélioration de la condition du soldat.

C'est avec tous les honneurs dus à son rang que le membre du gouvernement a été accueilli à la Base aérienne 01 de Libreville. Dans son adresse intervenant après le passage en revue des troupes, la ministre a rappelé "la responsabilité individuelle et collective des officiers, sous-officiers et hommes de rang à prendre soin des moyens et matériels mis à leur disposition pour optimiser les rendements des Forces armées gabonaises (FAG)". Concernant les préoccupations des FAG, "elles sont bien connues du Chef suprême des Forces de défense et de sécurité, pour qui le bien-



Photo: F.M. MOMBO

La ministre de la Défense nationale, Félicité Ongouori Ngoubili, lors de la visite des stands des FAG

être et les conditions de travail des militaires constituent l'une des priorités de sa politique", a-t-elle indiqué. Avant de féliciter les personnels féminins qui participent à la préservation de l'intégrité du territoire national aux côtés de leurs collègues masculins. Quant au CEMGFA, Jean-Martin Ossima Ndong, il a sollicité de la ministre: l'accroissement du niveau de préparation et de formation, le recrutement à flux constant, la remise à niveau et le maintien en condition des matériels, les aptitudes opérationnelles et des actions de communication et

de cérémonial militaire en vue de leur meilleur rayonnement. La ministre a ensuite eu droit à une large présentation des FAG, leur fonctionnement, leurs difficultés et perspectives. Tout comme elle a découvert les différents stands érigés pour la circonstance par l'Armée de l'air, l'Aviation légère des armées, l'Armée de terre avec le Bataillon de reconnaissance et de combat (BRC), le Régiment parachutiste Gabonais (RPG), le Régiment de commandement d'appui et de soutien (RCAS), la Marine nationale et les sapeurs-pompiers.